

Les sapeurs-pompiers s'ouvrent au monde industriel : 3 temps forts pour les entreprises de l'Ain.



Bourg-en-Bresse – **A l'occasion du 125^e Congrès National des Sapeurs-Pompiers de France - 2^e congrès professionnel de France après le salon de l'agriculture - la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de l'Ain a travaillé avec le Service Départemental d'incendie et de Secours (SDIS 01) et le Département pour que ce congrès de la profession s'ouvre au monde industriel. 80 savoir-faire industriels de l'Ain autour de la sécurité, du secours et de l'incendie seront ainsi présentés sur un village dédié parmi 350 exposants.**

Autre initiative, un atelier autour du Building Information Modeling (BIM), initialement réservé aux congressistes sapeurs-pompiers, sera pour la première fois ouvert au monde industriel avec l'appui de la CCI.

Si les liens entre entreprises et sapeurs-pompiers sont déjà une réalité quotidienne, les innovations technologiques combinées aux évolutions réglementaires renforcent ces liens. Le Congrès National des Sapeurs-Pompiers de France (CNSPF) est le temps fort pour identifier de nouveaux rapprochements.

L'Ain, 1^{er} département industriel de France*, est fort de fleurons dans la fabrication de matériel ou d'équipements dans les domaines de la sécurité, des secours et de l'incendie. Ces entreprises sont reconnues pour les qualités techniques de leurs produits et leur capacité d'observation des besoins des sapeurs-pompiers, leur permettant de proposer des innovations techniques ou servicielles.

Un Village #AinSavoirFaire et ses 8 quartiers

La CCI et le Département de l'Ain se sont associés pour rendre visible ces liens tissés entre entrepreneurs au service de la sécurité civile : **sur plus de 350 m², répartis en huit univers, avec près de 50 entreprises et 80 produits et services, le village offre un parcours consacré à l'incendie, au secours et à la sécurité bâtementaire.**



Sapeur-pompier



Véhicules d'intervention



Voie publique



Milieu naturel



Drônes



Casernement



Sécurité bâtementaire



Formation/Conseil

Le CNSPF représente, pour les entreprises exposantes, une vitrine de mise en valeur des innovations porteuses pour la profession. Les sapeurs-pompiers doivent pouvoir s'appuyer sur des

matériels fiables et adaptés à leurs besoins multiples, selon leurs missions et le cadre de leurs interventions, en milieu naturel, urbain, ou industriel.

Un Atelier "La réalité virtuelle au service de la sécurité" : BIM & Innovation, bâtiment intelligent à la gestion des risques

Comment les relations entre sapeurs-pompiers, professionnels du bâtiment et industriels, vont évoluer avec les nouvelles technologies ?

Démonstrations techniques et témoignages de préventionnistes du SDIS01, d'entrepreneurs du bâtiment, de bureaux de contrôle et d'architectes

- Outils et technologies associées : réalité virtuelle et augmentée, Gestion Electronique des Documents...
- Exemples du quotidien d'architectes, d'entreprises du BTP, de Bureaux de contrôle et de sapeurs-pompiers
- Applications possibles du BIM dans le domaine de la sécurité bâtiminaire

[Rendez-vous le 27/09 de 11h à 12h30](#) (inscription obligatoire)



Un espace immersif autour du BIM

La sécurité bâtiminaire est un enjeu clé tant pour les sapeurs-pompiers que pour les industriels. C'est pour cette raison que la CCI de l'Ain et SDIS 01 ont travaillé avec des entreprises du BTP et des architectes pour faire un focus particulier autour du BIM (Building Information Modeling). Cet espace permet de matérialiser et de visualiser en quoi le BIM est susceptible de servir ou d'impacter les sapeurs-pompiers : la réalité virtuelle au service de la sécurité bâtiminaire.

Pour "vivre l'expérience BIM", [un espace immersif dédié](#) sera ouvert durant la durée du congrès.

Et pour la 1ère fois...une étude d'impact économique

En raison de la connaissance fine de l'économie du territoire, la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France et le Comité d'Organisation COAIN 2018 ont mandaté la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain pour mesurer, pour la première fois, l'impact économique d'une telle manifestation pour le territoire.

Les acteurs locaux se sont fédérés autour de ce projet commun conduit grâce à l'Observatoire Economique de la CCI.

Résultats attendus fin 2018.

*L'Ain, 1^{er} département industriel de France pour la part de l'emploi industriel dans l'emploi total.

A propos de la CCI de l'Ain :

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain est un établissement public géré par des chefs d'entreprises élus par leurs pairs. Sous la tutelle des ministères en charge de l'industrie, du commerce et des services, la CCI de l'Ain représente les intérêts économiques du département depuis 1900. Elle représente ses 25.800 ressortissants en exprimant leurs besoins et en accompagnant le développement de l'industrie, du commerce et des services sur le territoire.

Chaque année, les chefs d'entreprise élus assurent plus de 500 missions de représentations auprès de 260 organismes et participent à près de 400 réunions internes. Quant aux services, ils gèrent près de 40.000 contacts, assurent plus de 2.500 rendez-vous en entreprise, organisent plus de 200 manifestations, ateliers, conférences... suivis par près de 4.000 participants sur l'ensemble du territoire.

www.ain.cci.fr / Suivez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [LinkedIn](#)

Contact presse : Elise VANZETTI, 04 74 32 13 00 / 06 32 36 39 69 - evanzetti@ain.cci.fr



Hôtel Consulaire - 1 rue Joseph Bernier - CS 60048 - 01002 Bourg-en-Bresse Cedex
T. 04 74 32 13 00 - F. 04 74 21 42 63 - cci@ain.cci.fr www.ain.cci.fr SIRET 180 130 015 00019